



AVIS

Toute demande d'adresse d'une annonce doit être accompagnée d'un timbre-poste pour la réponse...

LOGEMENTS

A louer pour le 24 juin, rue des Epancheurs No 9, un logement de quatre ou cinq chambres, gaz et électricité...

LOGEMENT de deux chambres, cuisine et dépendances; même adresse que deux chambres non meublées, indépendantes.

logement de quatre chambres avec toutes les dépendances, dans maison tranquille. Prix avantageux.

bel appartement de sept pièces, confort moderne, vue sur le lac. - Beaux-Arts 23, 2me étage.

CHAMBRES

Belle grande chambre meublée, à deux fenêtres, pour monsieur célibataire, 1er Mars 14, 8me. d.

Belle chambre, avec balcon, au soleil. Rue Purry 8, 8me.

Belle chambre avec pension soignée; vue sur le lac et les Alpes. Beaux-Arts 14, 8me.

Grande chambre meublée, au soleil, électricité, rez-de-chaussée. - Bellevue 45, chez Mme Monti.

On cherche tout de suite appartement meublé. Faire offres sous P 339 N, à Publicitas, Neuchâtel.

OFFRES

Le mensuel de la revue de Neuchâtel à louer pour Pâques un grand nombre de

jeunes filles bien recommandées (de l'Oberland bernois) qui désirent apprendre la langue française. Adresser offres avec indication de salaire et références à M. le Pasteur Paul Egger, Aeschel près Sutz, Office de Placement de l'Église bernoise.

Zuricoise

de 15 ans, instruite et bien au courant des travaux à l'aiguille cherche place pour époque à venir, dans bonne famille, ou à côté d'une domestique, elle s'occuperait d'enfants ou aiderait au ménage, tout en ayant l'occasion d'apprendre la langue française. Prétentions modestes. Offres écrites sous P. 338 au bureau de la Feuille d'avis.

de volontaire pour se perfectionner dans la langue française; entrée avril. S'adresser Famille Geller, Soudrey 7, Bernes.

Jeune fille intelligente, de 15 ans, cherche dans bonne maison où on ne parle que le français, place de

VOLONTAIRE pour aider au ménage ou garder les enfants. On paye volontiers une petite pension à condition que la jeune fille soit bien nourrie et traitée. Elle désire deux heures de piano par semaine. Offres à M. A. Gerber-Stoos, négociant, Kerzers.

Jeune fille, Thurgovienne, de bonne éducation, ayant suivi quatre ans l'école secondaire, cherche place après Pâques, bonne place de

volontaire dans famille honorable, où elle aiderait au ménage, bureau ou magasin, garderait des enfants, elle désire ainsi se perfectionner dans la langue française. Petites sommes désirées, mais bon traitement est essentiel. Prière de s'adresser par écrit sous P. 338 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune fille libérée de l'école cherche place en Suisse romande pour aider au ménage. Offres à M. Marie Muri-Thöni, sage-femme, Epsach P. Walperswil (Aarberg).

Une personne de toute confiance cherche à faire un petit ménage ou de petites savonneries. S'adresser tous les jours chez Mme Gaffuri, Seyon 84, qui indiquera.

PLACES

Mme Virchaux-Bouvier cherche pour le courant de février, pour son pensionnat à Haute-Église, une bonne

CUISINIÈRE. Bons gages. S'adresser aux Bénédictins, Hauterive.

On cherche tout de suite une jeune fille de 15-17 ans pour aider au ménage et au magasin. Bonne occasion d'apprendre la langue allemande. Offres et références à Paul BOURQUIN, rue des Alpes 51, GRANGES (Soleure). JH 2902 Gr

Assujettie-couturière pour magasin de confections ces demandées. Se renseigner sous P 332 N à Publicitas, Neuchâtel, P 332 N

Chambre au soleil, chauffable. Fr du Lac 2, ler, à droite.

Jolie chambre meublée. Prébarreau 10, 3me, à gauche, c.o.

Chambre meublée, au 1er, à droite, rue des Moulins 35.

Belle chambre, au soleil, pension soignée. Boine 12, 2me.

Chambre pour ouvrier, chez M. C. Aimonet, Trévor 2.

Chambre meublée, au soleil, vue sur la Place Purry, S'adresser Place Purry 8, 3me.

Chambre meublée, électricité, Fr. 20, Seyon 9a, 8me, c.o.

Belle chambre, au soleil, Louis Favre 15, rez-de-cha. c.o.

Jolie chambre meublée, indépendante, à monsieur sérieux. Concerti 4, 8me, à droite, c.o.

Chambre meublée, S'adresser Treille 6, maz. de cigares, c.o.

Très jolie chambre pour personne sérieuse. c.o. S'adresser Sablon 25, rez-de-chaussée.

LOCAT. DIVERSES. A louer au centre de la ville, à l'usage de bureaux

bureaux pour commercer, avocat ou notaire, trois ou quatre belles chambres avec tout confort.

Demande à louer. Jeune ménage cherche pour le printemps

APPARTEMENT de trois pièces, quartier agréable. Ecrire sous chiffres M. G. 977 au bureau de la Feuille d'avis.

Demandes à louer. Jeune ménage cherche pour le printemps

APPARTEMENT de trois pièces, quartier agréable. Ecrire sous chiffres M. G. 977 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche à louer pour tout de suite ou époque à venir

magasin vide au centre de la ville ou endroit bien fréquenté. - Ecrire sous P. D. 932 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche tout de suite appartement meublé. Faire offres sous P 339 N, à Publicitas, Neuchâtel.

Bonne sachant cuire et au courant d'un ménage, demandeur tout de suite. Bons gages. Faire offres avec copie de certificats et photographie à Mme Edmond Meyer, Léopold-Robert No 68, La Chaux-de-Fonds.

On cherche pour le 1er ou le 15 mars une personne forte, très sérieuse et de toute confiance, pas au-dessous de 23-25 ans, parlant français, sachant déjà cuire, comme

aide-cuisinière pendant quelques mois, puis cuisinière, et l'essai conviendrait aux deux parties, dans un établissement de maladies. Demander l'adresse du No 993 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche pour homme seul et deux enfants

une fille pour faire le ménage. Ecrire sous H. F. 962 au bureau de la Feuille d'avis.

EMPLOIS DIVERS. Maréchal-forgeron. Jeune homme, 22 ans, connaissant bien son métier, cherche place. Entrerait aussi dans une fabrique. S'adresser à Alb. Sprong, installateur, Pesaux.

Jeune homme, 27 ans, cherche place tout de suite comme domestique de campagne. S'adresser Parcs 105, 1er étage, Neuchâtel.

On cherche, pour tout de suite, un bon domestique de campagne, sachant traire. S'adresser à Eugène Vauthier, fils, Dombresson.

Jeune Bernoise, âgée de 22 ans, désire se perfectionner dans la langue française, cherche place de

VOLONTAIRE dans un magasin d'épicerie de la ville ou des environs. S'adresser à Ida Jost, Evole 56, rez-de-chaussée, Neuchâtel.

On cherche, dans important commerce de denrées alimentaires de la ville de Bernes,

jeune garçon sorti de l'école, robuste et dévoué. Petits gages dès le début; bonne occasion d'apprendre la langue allemande. Offres si possible avec photo sous G. 723 Y, à Publicitas, Bernes.

Couturière pour dames. 21 ans, intelligente, cherche place dans atelier, éventuellement aussi dans excellent mal. son particulière, comme femme de chambre. Offres à J. Urwyler, robes, Brittain (Arroyo).

Demoiselle de bonne famille, âgée de 25 ans, cherche place dans pâtisserie ou autre magasin, en dans famille de deux personnes pour aider au ménage. - Adresse: Bourgetat 4, Courvet, chez Mme Pellaton-Jeanraud.

On demande pour tout de suite une jeune fille pour servir au café. S'adresser Café de la Promenade, Neuchâtel.

Boulangier

Jeune ouvrier propre et sérieux, muni de bons certificats, est demandé. Machines à pétrir, pas de travail le dimanche. - Ecrire à A. R. 988 au bureau de la Feuille d'avis.

Vendeuse

Demoiselle possédant petit avoir s'intéresserait, comme commanditaire avec emploi, dans petit commerce ou magasin de mercerie, lingerie, ou autres, marchant bien, de préférence en ville. Demander l'adresse du No 996 au bureau de la Feuille d'avis.

Mécanismes

On sortirait à ouvrier capable mécanismes de compteurs. Faire offres écrites sous G. B. 834 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune Bernoise sortant de l'école à Pâques 1923 cherche place de VOLONTAIRE ou apprenti pour servir dans magasin ou atelier au ménage, ou elle aurait l'occasion de se perfectionner dans la langue française. Vie de famille désirée. - Adresser offres écrites sous V. P. 993 au bureau de la Feuille d'avis.

Modiste

Jeune ouvrière cherche place pour la saison, à Neuchâtel, dans maison sérieuse. Faire offres écrites sous J. P. 891 au bureau de la Feuille d'avis.

Dactylo

débutante, parlant français et allemand, munie de bons certificats d'école secondaire cherche place dans bureau ou commerce quelconque. Adresser offres écrites sous K. W. 984 au bureau de la Feuille d'avis.

Apprentissages

Jeune homme, 17 ans, honnête et robuste, venant d'Olten, cherche place d'apprenti dans boulangerie-pâtisserie à Neuchâtel ou environs. Entrée après Pâques. S'adresser chez M. Otto Kubler, St-Nicolas 12, Neuchâtel.

On cherche à placer jeune homme de 16 ans, fort, chez bon maître

boulangier-confiseur (catholique si possible), de la Suisse romande, où il apprendrait à fond le métier. Offres à E. Hug, sur Elintracht, Hutwil (Berne).

On cherche une apprentie chez Miles Schaerer et Bannmann, repasseuses, Fahrs 68, Neuchâtel.

On cherche pour jeune fille de 16 ans, sachant les deux langues, place d'apprentie dans magasin de n'importe quelle branche. Demander l'adresse du No 974 au bureau de la Feuille d'avis.

A VENDRE. Deux beaux porcs à vendre. Charmettes 14, Vauxeyon.

Vache fraîche avec son veau, à choix sur trois, à vendre. S'adresser à Fritz Schertenleib, Bexwil.

APRÈS INVENTAIRE. Chaussettes mi-laine à 95 c. Cravates à 95 c. Pantalons hommes à 1.95 chez Guye-Prêtre

GRAND CHOIX. Voitures d'enfants modèles très soignées. Charrettes pliantes roues caoutchoutées, depuis fr. 41.-

COMPAREZ NOS PRIX. E. BIEDERMANN Bassin 6 Neuchâtel. Demandez catalogue gratuit

Demandes à acheter terrain à bâtir. Adresser conditions et prix sous chiffres E. I. Poste restante, Neuchâtel.

On achèterait d'occasion chauffe-bain à bois et bain-marie émaillé. Offres écrites sous chiffres J. 971 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche d'occasion un essieu patenté avec roues caoutchoutées d'anciennes voitures, lamain ou capotes. Au besoin on achèterait toute la voiture. Faire offres à R. de Montmolin, St-Aubin (Neuchâtel).

AVIS DIVERS. CASINO BEAU-SÉJOUR. Début - Samedi 10 février. Grand concert variétés

Librairie générale Delachaux & Niestlé S. A. Rue de l'Hôpital 4, Neuchâtel

Amiel. Fragments d'un journal intime, édité, nouvelle (collection hévétique), 8 vol. . . . . 30.-

Appia, Georges. Pasteur, prof. en litière et à Paris, dessins de S. Appia, préface de Willfred Monod, Tome I . . . . 4.50

Barclay. En suivant l'étoile . . . . . 2.50

Bordeaux. Amours du temps passé . . . . 3.50

Gorgolini. Le fascisme . . . . . 3.50

Mager. Les sourciers et leurs procédés (édit. nouvelle) . . 12.-

Maryan. Petite reine (Biblioth. de ma fille) . . . . . 3.-

Pérochon. Les ombres . . . . . 3.50

Pravieux. Le vicair et le romanier . . . 3.50

Tchekov. Les moujikis . 3.50

DEMAIN SOIR

CINEMA PALACE

DEMAIN SOIR

C'est au PALACE que nous devons la joie d'avoir vu pour la première fois THE KID. C'est encore au PALACE que nous devons cette autre joie de connaître „CHAGRIN DE GOSSE” qui lui est infiniment supérieur.

JACKIE COOGAN DANS CHAGRIN DE GOSSE

atteint incontestablement le comble de l'art, qui est le naturel, la simplicité et la beauté.

Location ouverte à la caisse. Téléphone 11.52.

Dimanche spectacle à 2 h., 4 h. et 8 h. 30.

Une motosacoche

8 HP, modèle 1922 avec side-car, état de neuf, vendue en toute confiance, au Garage PATTHEY, Seyon 36. Tél. 16.

Bon vélo

occasion, à vendre. Vélos neufs sur commande. Demandez catalogue et prix. Marques suisses et étrangères. Ch. Roland, Martenet 18, Serrières.

poussette anglaise

sur courtoises, à bas prix. S'adresser Boine 5, rez-de-chaussée, à droite.

À vendre pour 4000 fr. seulement camions F.W.D. et Aries de quatre et cinq tonnes, en châssis ou carrossés, le tout révisé et en parfait état de marche. Occasion unique.

S'adresser à l'entreprise V. A. Picard & Fils, Col-des-Roches (canton de Neuchâtel). - Téléphone 14. P 10351 Le

Librairie Centrale

Société anonyme. Rue des Epancheurs NEUCHÂTEL

Alain. Au soleil couchant . . . . . 3.50

Baschet. Le refuge . . . . 3.50

Barclay. En suivant l'étoile . . . . . 3.50

Fosca. Monsieur Quatorze . . . . . 3.40

Jörgensen. Paysages d'Occident . . . 3.50

Mac Orlan. Malice . . . . 3.-

Oitramare. Les mystères de Genève . . . 3.-

Pesquidoux. Chez nous, 2me série . . . 3.50

Séché. Paroles pour notre bonheur . . . 3.50

Yvonne Schults. Les nuits de fer . . . . 3.50

ENTREE LIBRE. On peut bouquiner en toute tranquillité sans acheter.

Volontaire pour servir dans magasin ou atelier au ménage, ou elle aurait l'occasion de se perfectionner dans la langue française. Vie de famille désirée. - Adresser offres écrites sous K. W. 984 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune homme, 17 ans, honnête et robuste, venant d'Olten, cherche place d'apprenti dans boulangerie-pâtisserie à Neuchâtel ou environs. Entrée après Pâques. S'adresser chez M. Otto Kubler, St-Nicolas 12, Neuchâtel.

On cherche à placer jeune homme de 16 ans, fort, chez bon maître

boulangier-confiseur (catholique si possible), de la Suisse romande, où il apprendrait à fond le métier. Offres à E. Hug, sur Elintracht, Hutwil (Berne).

On cherche une apprentie chez Miles Schaerer et Bannmann, repasseuses, Fahrs 68, Neuchâtel.

On cherche pour jeune fille de 16 ans, sachant les deux langues, place d'apprentie dans magasin de n'importe quelle branche. Demander l'adresse du No 974 au bureau de la Feuille d'avis.

A VENDRE. Deux beaux porcs à vendre. Charmettes 14, Vauxeyon.

Vache fraîche avec son veau, à choix sur trois, à vendre. S'adresser à Fritz Schertenleib, Bexwil.

APRÈS INVENTAIRE. Chaussettes mi-laine à 95 c. Cravates à 95 c. Pantalons hommes à 1.95 chez Guye-Prêtre

GRAND CHOIX. Voitures d'enfants modèles très soignées. Charrettes pliantes roues caoutchoutées, depuis fr. 41.-

Hôtel Dupeyron (Palais Rougemont) à Neuchâtel

Samedi 10 février, de 2 à 6 h du soir

Bourse aux timbres

sous les auspices de la Société philatélique de Neuchâtel

ACHATS - VENTES - ÉCHANGES

Tous les collectionneurs, débutants ou avancés sont cordialement invités à y prendre part. - Entrée libre.

8 février 1923.

Monsieur Paul Châtelain, ancien Directeur de la Banque Cantonale; Mesdames Paul et Esther Châtelain, en quittant Neuchâtel pour se fixer à Genève, Avenue Weber 3, adressent à leurs amis et connaissances un souvenir affectueux.

Eglise Nationale

Les parents dont les enfants sont en âge et en état d'être admis à l'instruction religieuse comme catéchumènes, en vue des fêtes de Pentecôte, sont invités à les présenter aux pasteurs de la paroisse, Jeudi 15 février, à la Chapelle des Terreaux, savoir:

les jeunes garçons à 16 h.; les jeunes filles à 14 h.

Les jeunes gens qui n'ont pas été baptisés dans la paroisse française de Neuchâtel devront être munis, autant que possible, de leur certificat de baptême.

L'instruction sera donnée aux jeunes garçons par M. le pasteur Léquin, aux jeunes filles par M. le pasteur Morel.

Prêts hypothécaires, 1er rang offerts sur immeubles à Neuchâtel. - Plusieurs sommes de 10 à 50,000 fr. - Conditions favorables. S'adresser poste restante, Neuchâtel, A. B. C. D.

MARIAGES

Dames et demoiselles de 20 à 60 ans, de toute honorabilité, bonnes ménagères, avec et sans fortune, sont à marier. Messieurs ayant position assurée peuvent s'adresser en toute confiance, pour conditions, à M. W. Helmine Robert

ALLIANCE DES FAMILLES NEUCHÂTEL. Sablon 33 Joindre à fr. en timbre-poste. Renseignons sur tout. - Discretion.

Monsieur, travailleur, sérieux, aisé, dans la vingtaine, désire faire connaissance, en vue de mariage de demoiselle sérieuse et honnête, âgée de 19 à 25 ans. Ecrire et joindre photo si possible sous S. D. B. 1400, Poste restante, Grandson (Vaud). JH3639L

La VIGILANCE

Leçons de reliure. Mlle H. Philippin, Pommier 12

Jeune personne se recommande pour raccommodage, tricot et travail à l'heure dans ménages ou remplacements dans magasin. S'adresser Moulins 20, 2me.

On se recommande pour tout ce qui concerne la lessive, le repassage et le raccommodage. On cherche à domicile. Mme Luthy, Evole 16, 8me.

Coiffeuse se recommande pour shampooings, massages, soins du cuir chevelu, ondulation Marcel. Se rend à domicile. Prix modérés. J. AUBRY, 116, Les Parcs. Personne demande travail en journées

Couturière pour garçons se recommande pour tout ce qui concerne son métier; va en journées pour raccommodage d'habits de messieurs. Fahys 105, 1er à gauche.

On cherche à placer dans famille neuchâteloise

jeune fille de 14 ans, pour apprendre la langue française et suivre encore une année l'école. On prendrait éventuellement jeune fille en échange. Offres avec conditions à famille Hruu-Buffet, Kirchstr. 55, Graugres (Soleure).

TEMPLE DE COLOMBIER

Dimanche 11 février 1923

Portes: 19 h. 30. Concert, 20 h.

Grand Concert de Saison

donné par la MUSIQUE MILITAIRE DE COLOMBIER (Direction: M. A. MIEVILLE)

avec le bienveillant concours de

M. Gabriel RODÉ saxophone soprano. M. Walther RODÉ saxophone alto.

M. Wilhelm RODÉ pianiste. M. Lucien PIÉTRA baryton.

Au piano d'accompagnement: Mlle Y. MIEVILLE. Billets en vente dès le jeudi 8 février, à 1 h. à la Papeterie Robert-Jeanmonod et le soir à l'entrée. PRIX DES PLACES: Numérotées Fr. 1.60; non numérotées 1.10.

Société des forces hydrauliques du Mont-Cenis

15me TIRAGE

Table with 12 columns of numbers representing lottery results.

ENGLISH LESSONS. Berger, rue du Château 13. Bâlois, 24 ans, cherche

PENSION dans bonne famille, pour apprendre la langue française. Vie de famille désirée. Offres avec prix par écrit à P. G. 990 au bureau de la Feuille d'avis.

Institutrice très expérimentée donne leçons de français et allemand Fanbourg de l'Hôpital 36, 1er, à droite.

On cherche à travailler des vignes ou travaux de campagne. S'adresser à L. Sticker, Fleury 1, Neuchâtel.

La toire de Lignières aura lieu lundi 12 février au lieu du 12 du 13

CARTES DE VISITE en tous genres à l'imprimerie de ce journal

Titres remboursables le 1er mars 1923 par Lit. 500.- à 125.- %.

COMPTOIR D'ESCOMPTE DE GENÈVE

GENÈVE - BALE - ZURICH - LAUSANNE

FRIBOURG - VEVEY - LEYSIN

NEUCHÂTEL

Comptes „chèques” franco commission recommandés à MM. les commerçants et industriels

Nous délivrons des chèques sur la Suisse, sans frais, et sur l'étranger aux meilleures conditions.

Ouverture de crédits en comptes-courants

ROTONDE

Lundi 12 février, à 20 h. 15

Conférence gratuite pour messieurs et jeunes gens

de M. POURÉSY de Bordeaux, Délégué général de la Fédération des sociétés françaises contre l'immoralité.

sur le sujet: La morale sexuelle

Collecte à la sortie pour couvrir les frais

GE SOIR A L'APOLLO

jeudi. Dernier jour du programme. Prix réduits. Allons en foule



**CINÉMA  
DU  
THÉÂTRE**

PAS D'ÉPISODES

**LILIANE**

PAS D'ÉPISODES

grand drame de la vie réaliste, interprété par **MAË MURRAY** la reine de l'élégance

**L'ÉCOLE DU CHARME** comédie gale, par **WALLACE REID**

**5**  
représentations extraordinaires

Judi 8,  
Vendredi 9, Samedi 10,  
Dimanche, matinée à 2 h.  
soirée à 8 h. 15 précises

Vu l'importance du programme, le spectacle commencera à 8 h. 15 précises

**VIGOR**

en  
hiver



V. 19.

*L'hiver est une saison désagréable pour lessiver à la buanderie ou à la fontaine; et cependant, il y a toujours du linge à laver!*

VIGOR vous enlèvera ce souci. Lavez chaque semaine; trempez votre linge simplement pendant la nuit dans le Vigor. Vigor est si merveilleux qu'il enlève toute la saleté par un simple trempage, sans nuire ni au tissu ni aux couleurs. Il est superflu de cuire et de frotter vigoureusement.



SAVONNERIE SUNLIGHT OLTEN

**Moteurs pour canots-automobiles à vendre**

Un moteur à 2 temps, 2 cylindres, 5 HP, avec hélice réversible et carburateur Pallas, magneto Bosch, neuf, Fr. 1200; un moteur d'aviation, 4 cylindres, 28-38 HP, usagé, carburateur, magneto Bosch, circulation d'eau, Fr. 700.  
S'adresser à Walter BOURQUIN, rue des Alpes 40, Bienne. J H 10040 J

BOUCHERIES - CHARCUTERIES

**BELL**

**VEAU A ROTIR**

95 c. à fr. 1.45 le demi-kilo

Saucisse bâloise extra, à Fr. 1.25 le demi-kilo

Ménagères, profitez!

Magasin de beurre et fromage R. A. Stotzer  
RUE DU TRESOR

**Ceufs frais étrangers, fr. 2.10 la douz.**  
Rabais depuis 5 douzaines  
Prix de gros par caisses de 30, 60 et 120 douzaines

**BERGER & Co Neuchâtel**

Pendant Vente de blanc, 10% sur tous les articles  
Marchandises suisses de première qualité

On cherche bonne  
**PENSION**

cuisine française. - Adresser offres sous P 3-3 N, à Publicitas, Neuchâtel.

ASSOCIATION DU SOU POUR LE RELÈVEMENT MORAL  
Chapelle des Terreaux

LUNDI 12 FÉVRIER, à 8 heures  
**Causerie pour dames**  
par M. Pourésy

délégué général de la Fédération des Sociétés françaises contre l'immoralité et rédacteur du Relèvement social  
Toutes les femmes qui s'intéressent à cette question sont cordialement invitées. - Collecte pour couvrir les frais.

**Brasserie du Monument, 1<sup>er</sup> étage, Neuchâtel**  
Vendredi 9 février 1923, à 20 h.

**Conférence publique et contradictoire**  
Sujet traité: **Le service civil**

Orateur: Louis BERTONI de Genève

**MARCE HIRONDELLE**  
SCHWAAR & STEINER  
NEUCHÂTEL  
RUE DU MANÈGE 15  
TÉL. 3.53  
COURS THÉORIQUE ET PRATIQUE  
BREVET PROFESSIONNEL ASSURÉ  
CONDITIONS AVANTAGEUSES

GRANDE SALLE DE LA ROTONDE

Dimanche 11 février 1923, de 15 à 18 h.

**THÉ-DANSANT**

et continuation du  
**CONCOURS DE DANSE**  
de la Saison 1922-23

**TANGO**  
18 février: Blues-Fox-trot  
ORCHESTRE "LÉONESSE"

Le jury est composé de M. les professeurs Eug. Tripet (Berne), E. Bory (Yverdon), W. Montandon (St-Imier), Eug. et Edm. Richème, (Neuchâtel).  
Les prix affectés au concours, sont exposés dans les vitrines du magasin Kemm & Co, à la Ville de Neuchâtel.

Galerie réservée aux spectateurs: Fr. 1.10

**VAUDOIS de Neuchâtel et environs!**  
Si vous voulez rire follement allez tous ce soir, jeudi à 20 h. 30, au Casino de la Rotonde, à Neuchâtel, y applaudir le **Théâtre vaudois** dans ses deux nouveaux succès d'étourdissants galets

**Un crâne lulu**  
**Un mari tout trouvé**

Pièce vaudoise en 3 actes de M. Marc-Ernest Tissot  
Vaudeville hilarant du même auteur

Billets à l'entrée de la Rotonde, ce soir dès 19 h. 30.

**CONSERVATOIRE** de Musique de NEUCHÂTEL  
sous les auspices du Département de l'Instruction publique

Ouverture du 2<sup>d</sup> semestre: le 15 février 1923

INSCRIPTIONS et réinscriptions des élèves actuels: du lundi 12 au samedi 17 février de 10 h. à midi et de 2 h. à 5 h.

On peut entrer en tout temps, mais de préférence, pour les cours préparatoires et la pédagogie, au début d'un semestre. Renseignements et conseils par le directeur: G. HUMBERT

**Société d'Agriculture du Val-de-Ruz**

**Assemblée générale**

le samedi 10 février 1923 à 14 heures, à l'Ecole cantonale d'agriculture, à CERNIER

ORDRE DU JOUR:

1. Appel des délégués des Communes.
2. Procès-verbal
3. Rapport du Comité et comptes de 1922.
4. Nominations réglementaires.
5. Divers.

R 100 C

**ROTONDE** - Dimanche 11 février  
Portes: 7 h. 30 - Rideau: 8 h. 15

**Grande Soirée théâtrale**

donnée par la Société dramatique « ODEON »

**Le contrôleur des wagons-lits**

Comédie en 3 actes

Billets en vente à l'avance chez Fetsich Frères et le 11 février à la Rotonde l'après-midi et le soir de la représentation. Fin du spectacle pour les derniers trams

PRIX DES PLACES: Parterre non numéroté, Fr. 1.-; Parterre numéroté, 1.50; Galerie, 2.- et 2.50 (timbre non compris).

**DENTELLES ET ENTRE-DEUX**

aux fuseaux, garantis faits à la main, de 1 à 20 cm. de large,  
le mètre 2.50 2.- 1.50 1.20  
-.80 -.70 -.60 -.45 -.35 -.20

**Dentelles et entre-deux, valenciennes**  
le mètre 10 à 50 c.

**DENTELLES DIVERSES**  
le mètre -.05 -.10 -.15 -.20 -.25

**JULES BLOCH**  
NEUCHÂTEL - Soldes et occasions

**Nouvelle Boucherie**

SAMEDI 10 FÉVRIER: Ouverture de

l'ancienne Boucherie de Villamont  
Sablons 1, sous la terrasse

Viande de premier choix: **Gros bétail, Veau, Porc, Charcuterie.** Assortiment complet dans toutes les catégories.

Prix très modérés. Se recommande.



mit physiquement et moralement; il cause des maladies de cœur et des poumons! Avec notre système tous les défauts de langage disparaissent à tous les âges. Un traitement aura lieu prochainement à Neuchâtel pour la dernière fois, à cause des grands frais de déplacement. Prière de s'inscrire dans les 2 jours en ajoutant un timbre pour la réponse et en indiquant sa profession et son âge, à l'INSTITUT POUR BEGUES BERNE, HOTEL «BUBENBERG».

Tout Neuchâtel a vu l'Atlantide au  
**PALACE**  
TOUT NEUCHÂTEL VOUDRA VOIR

**LE CHEIK**

Le seul film qui lui est comparable  
**Ce soir**  
PRIX RÉDUITS



**CETTE MAUVAISE BRONCHITE**

..... aurait pu être évitée si dès les premiers accès de toux vous aviez fait usage des

**Pastilles RIZA**

Balsamiques, antiseptiques, expectorantes, les PASTILLES RIZA constituent le remède le plus puissant et le plus efficace pour soulager la toux, calmer l'irritation de la gorge, aseptiser l'appareil respiratoire et le protéger contre l'action néfaste des microbes de la grippe et de la tuberculose. Guérison radicale de TOUX, BRONCHITE, GRIPPE, INFLUENZA, CATARHE, etc.

Prix: la boîte Fr. 1.25.

Les Pastilles RIZA se vendent dans toutes les Pharmacies et au DÉPOT GÉNÉRAL pour la Suisse: Pharmacie Principale, GENÈVE



REGION DES LACS

Yverdon. — Il a été amené mardi sur le champ de foire : 20 bœufs de 1000 à 1400 francs la paire ; 4 taureaux de 400 à 600 francs pièce ; 100 vaches de 600 à 1000 francs pièce ; 70 génisses de 400 à 700 fr. pièce ; 220 petits porcs de 150 à 170 francs la paire ; 100 porcs moyens de 200 à 250 francs la paire.

CANTON

Contrôle des passeports. — Le contrôle des passeports à certains passages du Jura, aux Verrières-Route, au Col-des-Roches, et aux Brenets, qui était jusqu'ici effectué par la police cantonale neuchâteloise, vient d'être repris par le service des douanes.

Saint-Aubin. — On nous écrit : L'Ecole secondaire de La Béroche vient de faire une perte très sensible en la personne de l'un de ses maîtres les plus dévoués. M. Paul Dupuis, enlevé subitement à sa chère famille, à ses amis et à ses élèves, par un mal implacable, laisse d'unanimes regrets à Saint-Aubin, où s'est terminée trop vite sa longue carrière pédagogique. Ce professeur, doublé d'un pédagogue de mérite, qui savait se mettre à la portée de ses élèves et leur témoigner une si vivante affection, a consacré 39 ans d'activité à l'instruction et à l'éducation d'une très nombreuse jeunesse.

Né en 1866, au Val-de-Travers, il avait fait ses études à l'Ecole normale de Peseux ; il y enseigna jusqu'à la fermeture de cet établissement, après avoir complété sa préparation par quatre semestres à l'Académie de Neuchâtel, où il obtenait, en 1894, le brevet secondaire pour l'enseignement littéraire. Ses quinze dernières années se passèrent à La Béroche où il aimait et admirait.

Autodidacte, d'une intelligence très claire, travailleur acharné et toujours prêt à rendre service aux jeunes gens obligés de se préparer à la force du poignet, Paul Dupuis laisse le souvenir d'un bon citoyen, d'un patriote ardent, de l'honnête homme, dans toute l'acceptation du mot, et d'un père de famille excellent.

Les cantons de Vaud et de Neuchâtel comptent, parmi leurs membres des corps enseignants primaire et secondaire, des centaines de ses anciens élèves qui lui gardent tous un souvenir reconnaissant.

POLITIQUE

L'occupation en Allemagne

Le voyage de M. Cuno

PARIS, 7 (Havas). — On communique la note suivante :

Plusieurs journaux se demandent comment les autorités militaires ont pu laisser entrer le chancelier Cuno dans la Ruhr et quelles mesures le gouvernement français a prises à cette occasion pour empêcher le renouvellement d'incidents de ce genre. L'arrivée du chancelier Cuno n'avait été en fait signalée ni au commandant militaire, ni au gouvernement français ; jusqu'ici, du reste, les règles applicables en territoire de la Ruhr, en ce qui concerne les ministres du Reich ne devaient pas être celles qui avaient été adoptées par la haute commission interalliée des territoires rhénans qui avaient fait l'objet d'instructions en date du 7 février 1921. En vertu de ces instructions, qui sont toujours en vigueur sur la rive gauche du Rhin, l'entrée du territoire occupé n'est pas interdite aux ministres ; ils sont seulement astreints pendant leur séjour à respecter les prescriptions de la commission, mais en raison de l'attitude du chancelier Cuno dans la Ruhr et l'action qu'il a secrètement tenté d'exercer, les mesures nécessaires ont été prises pour que de tels incidents ne puissent pas se reproduire.

Mesures de précaution

FRIBOURG-EN-BRISGAU, 7 (Wolff). — Pendant la journée de mardi, les Français ont amené environ 120 hommes de troupes de chemins de fer sur la ligne Offenbourg-Appenweier, sans doute pour assurer à leur usage le service sur ce réseau. Le service organisé dans la région non occupée fonctionne normalement.

DUSSELDORF, 7 (Havas). — Les troupes françaises ont occupé les gares de Lennep, Bergisch et Lippeswagen, où des postes de surveillance pour la sortie des charbons ont été établis. L'opération s'est effectuée sans incident.

ESSEN, 7 (Wolff). — Les localités suivantes du district d'Elberfeld ont été occupées par les Français : Huckeswagen, Werwelskirchen et Overog ; la gare de Duisbourg-Meiderich-sud a été évacuée par les Français. Le trafic des marchandises est de nouveau autorisé de Ruhrort aux localités se trouvant à l'est de cette ville.

MANNHEIM, 7 (Wolff). — Après l'occupation du bâtiment de la direction des chemins de fer d'empire à Ludwigshafen, la sous-commission militaire a donné des instructions, desquelles il résulte qu'elle prend en mains la direction de tout le réseau du Palatinat.

Cette modification a fait, du côté allemand, l'objet d'une énergique protestation et le personnel a été invité à ne donner suite qu'aux ordres des autorités allemandes à l'exclusion de tous autres.

BERLIN, 7 (Wolff). — Le président de la direction des chemins de fer de Trèves et le président de la direction des chemins de fer de Ludwigshafen ont été expulsés. Les mêmes mesures ont été prises contre M. Jarres, bourgmestre de Duisbourg et contre le bourgmestre adjoint de Mayence. Les employés municipaux de Duisbourg ont suspendu le travail en guise de protestation contre l'expulsion de M. Jarres.

DUSSELDORF, 7 (Havas). — Les fonctionnaires allemands ont été avisés par les autorités françaises que, dans l'arrangement qui résultera des négociations ultérieures entre l'Allemagne et la France, il sera inséré une clause garantissant leurs traitements et leurs retraites à ceux d'entre eux qui auront continué à travailler sous les ordres des autorités d'occupation.

Le sabotage

ESSEN, 7 (Havas). — Les autorités postales allemandes n'ont pas encore donné l'assurance qu'elles s'abstiendraient de saboter les communications téléphoniques de la mission Coste et des autres services français d'Essen. Les autorités militaires continuent à empêcher toutes les communications téléphoniques interrompues depuis trois jours. Essen est donc privé de téléphone, sauf dans la nuit pour les cas urgents.

DUSSELDORF, 7 (Havas). — Des actes de sabotage des lignes téléphoniques se sont renouvelés dans la région de Recklinghausen. Plusieurs fils ont été coupés, ainsi que sur le réseau de Lünen et de Vorchaller. Un groupe de 17 circuits a été coupé dans la région de Düsseldorf.

DUSSELDORF, 7 (Havas). — Le trafic est arrêté de nouveau à Neuss et à Cologne, les chemins de Neuss s'étant mis en grève.

En raison des cas graves de sabotage qui se sont déjà produits la semaine dernière, et qui pourraient se renouveler, des ordres ont été donnés aux postes et patrouilles de surveillance des voies ferrées de faire feu après les sommations réglementaires sur toute personne s'approchant des voies et ouvrages d'art. Les personnes convaincues de sabotage de voies ferrées seront traduites en conseil de guerre et seront passibles de la peine de mort dans les cas graves.

LONDRES, 7 (Havas). — L'« Evening News » remarque que les ouvriers allemands commencent déjà à se rendre compte qu'ils sont les dupes du bluff des industriels. Quand ces derniers, dit le journal, verront que leur bluff n'a aucune chance de succès devant la détermination de la France, ils consentiront très probablement à entendre raison.

Les embarras de M. Cuno

De graves conflits en perspective

BERLIN, 6 (« Matin »). — Le chancelier Cuno a démenti catégoriquement dans le discours qu'il a prononcé à Munster, l'intention qu'on lui prêtait de rompre les relations diplomatiques avec la France.

Les bruits qui circulaient à ce sujet depuis quelques jours avaient pris une certaine consistance à la suite du dernier conseil des ministres tenu en l'absence du chancelier. Un certain nombre de ministres, en effet, sont partisans de cette mesure.

Il n'est pas impossible que le chancelier cède à leur influence et à la campagne des journaux nationalistes qui considèrent cette rupture comme un geste nécessaire ; mais on peut admettre que, à la suite des déclarations de M. Cuno, à Munster, cette décision se trouvera au moins ajournée pour quelque temps.

Au conseil de cabinet qui a eu lieu cet après-midi après le retour du chancelier, il a été décidé de poursuivre la tactique de résistance.

Dans les milieux politiques qui touchent de près au gouvernement, on est exaspéré par les discours que M. Loëbe, président du Reichstag, a prononcés à Breslau. M. Loëbe, membre du parti socialiste, jouit d'une grande considération dans tous les partis.

Après avoir déclaré que les socialistes ne pourraient faire en ce moment une autre politique que celle de M. Cuno, il affirma que vers la fin de février, il faudrait trouver un moyen d'éviter la catastrophe. La phrase de son discours qui suscita les plus vives protestations est celle où il parle de la nécessité de donner des gages à la France, lorsque l'accord qu'il considère comme inévitable aura été conclu entre l'industrie française et l'industrie allemande.

M. Loëbe estime que ces gages ne peuvent être réalisés que par la voie de la monopolisation d'une partie de l'industrie westphalo-rhénane. Il rappelle que, d'après les derniers chiffres publiés par le ministère des finances, les forces productives de l'Allemagne : industrie, agriculture et commerce n'ont fourni que 16 % de l'impôt sur le revenu, alors que les classes les moins fortunées : ouvriers, employés et fonctionnaires, ont fourni 84 %. Il conclut que cet état de choses est intolérable, et qu'il faut absolument trouver un moyen de frapper les classes possédantes.

Ces discours ont une indication intéressante des graves conflits qui se préparent entre la classe ouvrière et les classes possédantes, conflit qui ne tardera pas à briser la fameuse « unité de front » que M. Cuno, ainsi que la plus grande partie de la presse, ne cesse de proclamer.

L'ultimatum de Smyrne

CONSTANTINOPLE, 7 (Reuter). — Le commandant turc de Smyrne a informé les commandants des navires alliés qu'il a reçu l'ordre de les contraindre à partir s'ils ne se conforment pas à la requête turque de quitter Smyrne à minuit.

CONSTANTINOPLE, 7 (Havas). — A propos de l'ordre donné par le commandant turc de Smyrne aux commandants des unités navales alliées de quitter le port, la note du gouverneur de Smyrne indique que les instructions données ne portent aucune limitation en ce qui concerne les moyens de faire exécuter cet ordre.

Les commandants répondirent que la question dépendait de leurs gouvernements, et qu'ils attendraient les ordres qui leur seraient donnés. Aussitôt qu'ils furent informés de cette démarche, les hauts commissaires, amiraux et généraux alliés se réunirent et adressèrent une protestation énergique et collective au représentant d'Angora à Constantinople. Un croiseur anglais, ayant à bord un amiral, est parti pour Smyrne.

Dans les milieux italiens, on émet l'opinion qu'il convient de rejeter cette sommation. Le consul de France à Smyrne a demandé l'autorisation de faire embarquer la colonie française à bord du « Pierre-Loti » et d'un autre croiseur.

LONDRES, 7. — L'agence Reuter publie l'information suivante :

Les milieux autorisés de Londres considèrent comme absolument insuffisante la demande des Turcs que toutes les unités navales étrangères quittent le port de Smyrne. On fait remarquer que la convention de Moudania reste en vigueur jusqu'à la signature du traité de paix, et que cette convention ne fait aucune mention des unités navales. La présence des unités navales britanniques à Smyrne a pour objet la protection des nationaux britanniques et de leurs intérêts. On croit que la perspective du retrait de ces unités est très éloignée.

La réponse des Alliés

LONDRES, 7 (Havas). — Les gouvernements anglais et français se sont mis d'accord mercredi après midi en ce qui concerne la réponse à faire à la requête du gouvernement d'Angora demandant le retrait de Smyrne des bâtiments de guerre aujourd'hui avant minuit. Ils ont décidé d'opposer aux Turcs une fin de non recevoir et de répondre à cette sommation en prévenant le gouvernement d'Angora que les bâtiments de guerre anglais et français ont reçu l'ordre de se défendre s'ils étaient attaqués.

Préparatifs turcs

LONDRES, 7 (Havas). — On mande de Constantinople que les journaux turcs publient un ordre du commandement militaire de Constantinople selon lequel tous les officiers de l'active et tous les officiers retraités doivent se faire inscrire immédiatement. S'ils négligent de se conformer à cet ordre, ils encourront une punition.

Chambre italienne

ROME, 7 (Stefani). — A la fin de la séance de la Chambre italienne, M. Lazzari, socialiste maximaliste, demande l'inscription à l'ordre du jour de jeudi, de la motion sur la politique du gouvernement. M. Mussolini déclare qu'il ne voit pas la nécessité d'une discussion sur la motion présentée par M. Lazzari ; il s'oppose à l'inscription de la motion à l'ordre du jour. La Chambre repousse la proposition Lazzari.

Une importante démarche

BERNE, 8. — Sachant que le gouvernement de Bâle-Ville enverrait une délégation au Palais, au sujet de l'interruption complète de la ligne Bâle-Francfort, le Conseil fédéral a tenu, mercredi, une séance extraordinaire, au cours de laquelle il a décidé d'adresser une note au gouvernement français et au gouvernement allemand pour attirer leur attention sur les graves préjudices causés à la Suisse par les mesures prises sur la ligne Bâle-Francfort.

La note sera envoyée aux deux gouvernements parce que le Conseil fédéral ne sait pas si ce sont les Français ou les Allemands qui ont interrompu la ligne. MM. Haab et Motta ont été chargés par le Conseil fédéral de conférer avec la délégation du gouvernement badois, composée de MM. Mieschler, Hauser et Schneider. Cette dernière délégation, après avoir exposé la situation spéciale créée à Bâle par les événements récents, s'est déclarée d'accord avec le Conseil fédéral, d'autres mesures ne pouvant être envisagées pour le moment.

CHAMBRES FEDERALES

CONSEIL NATIONAL

BERNE, 7. — Le Conseil liquide les divergences au sujet de la loi sur les loteries.

M. Weber (Saint-Gall) développe un postulat invitant le Conseil fédéral à examiner s'il y aurait lieu d'édicter une loi sur les logements.

M. Dieker (Genève) se plaint des expulsions décrétées par les autorités genevoises en raison de la crise du logement.

M. Seiler (Bâle) désire la suppression aussi rapide que possible de toutes les dispositions d'exception en matière immobilière.

M. Haeblerlin, chef du département de justice et police, expose qu'il n'est pas possible d'envisager une protection complète des locataires.

L'Assemblée est disposée à examiner les postulats présentés.

Les postulats Reinhardt et Weber sont adoptés sans opposition ainsi que l'abrogation partielle des arrêtés fédéraux sur les baux à loyer.

Les rapports de neutralité sont liquidés.

M. Grimm dépose une interpellation sur les intentions du Conseil fédéral au sujet de l'occupation de la Ruhr.

La Chambre aborde la discussion du rapport du Conseil fédéral sur les postulats Willemijn et Eymann relatifs à l'amnistie des personnes condamnées par les tribunaux militaires depuis le 1er août 1914. Le Conseil fédéral propose de déclarer liquidés les postulats Willemijn et Eymann.

M. Scheurer, chef du département militaire, estime qu'il ne serait pas équitable d'introduire aujourd'hui cette amnistie après que nombre de condamnés ont purgé leur peine.

Il n'y a aucune raison solide pour adopter les deux postulats.

Puis, à une grande majorité, la Chambre vote les conclusions du Conseil fédéral.

L'arrêté relatif à la suppression du bureau du registre foncier, dont les fonctions sont reprises par la division du département de justice et police, est voté à une grande majorité.

Le président communique ensuite à la Chambre que le Conseil fédéral a fixé au 15 avril la votation sur l'initiative douanière.

CONSEIL DES ETATS

BERNE, 7. — Le Conseil poursuit la discussion de la motion Brugger concernant la restriction du droit d'initiative.

M. Motta, conseiller fédéral, déclare qu'il serait possible d'apporter des améliorations à la loi d'exécution de l'article constitutionnel en question et c'est dans ce sens qu'il accepte la motion.

M. Dietschi (Soleure) propose de renvoyer la discussion de la motion à la session suivante.

M. Brugger se déclare d'accord et le Conseil approuve très vite cette proposition.

La Chambre prend acte du rapport des gouvernements cantonaux sur l'emploi de la dime de l'alcool en 1920. Elle aborde ensuite l'initiative douanière (M. Bolli, Schaffhouse, rapporteur).

M. Béguin (Neuchâtel) : Nos efforts doivent tendre à montrer que la révision demandée par l'initiative ne constitue pas un progrès. L'initiative doit être combattue même par les libre-échangistes.

M. Savoy (Fribourg) parle des conséquences néfastes de l'abrogation du tarif douanier.

M. Raeber (Schwytz) et M. Bertoni (Tessin) parlent contre l'initiative.

M. Scherer (Bâle-Ville) s'abstiendra de voter.

M. Burklin (Genève) estime qu'il est inopportun de suspecter les intentions de ceux qui ont lancé l'initiative. L'acceptation n'entraînerait pas nécessairement une perte de 70 millions pour la Confédération.

M. Moriaud (Genève) : Nous ne pouvons appuyer un projet dont les conséquences seraient aussi funestes, alors même que nous ne pouvons nous déclarer satisfaits de la politique économique suivie par le Conseil fédéral.

M. Musy, conseiller fédéral, expose les conséquences financières de l'initiative. L'acceptation de l'initiative aboutissant nécessairement à une réduction de nos recettes, augmenterait nos besoins d'argent et diminuerait notre crédit. Elle serait une catastrophe au point de vue financier. Au point de vue économique, elle serait également un malheur.

Après une courte déclaration de M. Musy, la Chambre, par 37 voix contre 1, celle de M. Burklin (Genève), décide d'adhérer à la décision du Conseil national et de recommander le rejet de l'initiative.

NOUVELLES DIVERSES

Condamnation confirmée. — La cour de cassation pénale vaudoise, saisie par voie de recours, a confirmé la condamnation à 6 jours d'emprisonnement et 500 francs d'amende prononcée par le tribunal de Lausanne contre Georges Magnin, président de la section de Lausanne de la Fédération suisse des typographes pour infraction à la loi sur les conciliations et l'arbitrage en cas de conflit collectif, lors de la dernière grève des typographes.

Accrocs à la semaine de 48 heures. — Selon le « Volksrecht » de Zurich, un accord est intervenu entre la Fédération suisse des maîtres ferblantiers et la Fédération suisse des ouvriers sur métaux dans la question de la durée du travail.

Cette question, réglée par sentence d'un tribunal arbitral neutre, autorise les maîtres ferblantiers à faire travailler leurs ouvriers deux heures de plus par semaine et pendant trente-six semaines par an en leur accordant un supplément de 5 %.

Toutefois, cette sentence a été soumise à l'approbation des parties pour ratification.

Un accident au lac de Davos. — Depuis l'automne dernier, de grands travaux étaient exécutés au lac de Davos pour la construction des usines de Klosters.

Mercredi matin, à 5 heures, une masse de terrain de 150,000 mètres cubes, sur laquelle

se trouvait une écurie, s'est détachée et a glissé dans le lac. Cette masse a brisé la couche de glace qui avait 50 centimètres d'épaisseur. L'installation des pompes établie sur le versant sud du lac, qui contenait deux moteurs de deux cents HP, s'est affaissée dans le lac. L'un des machinistes occupé à la manœuvre des pompes a réussi à se sauver ; un autre ouvrier, nommé Denzler, a été englouti par les flots.

DERNIERES DEPÊCHES

Service spécial de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

Les ingénieurs italiens de la mission Coste n'ont pas quitté la Ruhr

MILAN, 8. — L'envoyé spécial du « Corriere della Sera » à Dortmund écrit ce qui suit au sujet de la dépêche Wolff relative au départ des ingénieurs italiens :

La mission Coste dément la nouvelle publiée par les journaux allemands sur le départ des ingénieurs italiens. Cette nouvelle est probablement due au fait que l'un d'eux s'est rendu à Paris pour prendre certaines instructions auprès de la commission des réparations et lui faire des communications.

Arrestation de révolutionnaires italiens

ROME, 8. — La police a opéré ces jours derniers de nombreuses arrestations de révolutionnaires et de communistes. C'est ainsi qu'à Rome, elle a appréhendé l'ingénieur Bordiga, l'un des chefs les plus actifs des communistes italiens. Les arrestations se poursuivent dans plusieurs villes du royaume. A Trieste, on a arrêté les rédacteurs du « Lavoratore » et de l'organe communiste « Delo ».

A Naples, on signale quatorze arrestations, au nombre desquelles figure celle de Mme Bordiga, institutrice et femme de l'ingénieur arrêté dans la capitale. Sept arrestations ont été opérées à Montafia, 40 à Savone, environ 50 à Gènes, 36 à Turin, 16 à Folligno, 7 à Pérouse, 4 à Florence, 16 à Padoue, etc.

Société des nations et Union panaméricaine

WASHINGTON, 8 (Havas). — Répondant à un Etat de l'Amérique du Sud, membre de la Société des nations, au sujet de l'attitude des Etats-Unis touchant la représentation possible de la Société des nations à la prochaine session de l'Union panaméricaine à Santiago, le gouvernement de Washington a laissé entendre qu'il ne voyait aucun avantage à changer la portée actuelle de cette union en y admettant une nation ou un groupe n'appartenant pas à l'un des deux continents américains.

Cette réponse n'avait aucun caractère officiel. Elle ajoutait que les Etats-Unis sont désireux de voir un contact s'établir entre les pays de l'Union et la Société des nations.

MOT DE LA FIN

La vieille diligence d'un des coins reculés de notre Jura était, certain soir, archibondée. Survint le pasteur d'un des villages du haut.

— Eh! père Louis, avez-vous encore une place ?

— Oui, Monsieur le pasteur, sur le siège, à ma gauche.

Le pasteur s'installe et, chemin faisant, il pose quelques questions au vieil employé qui depuis trente ans parcourt deux fois par jour ce chemin.

— Etes-vous content, Monsieur Louis ? Vous gagnez largement votre vie ?

— Hum! voilà, il y a trois roues qui roulent pour la Confédération et... une pour moi ; à côté de cela, je gagne 100 francs par mois ; il y a de quoi manger un bon boulot et boire un verre de vieux !

— Ah! repit le pasteur, il ne faut pas penser qu'à la nourriture du corps, il faut aussi songer à celle de l'âme.

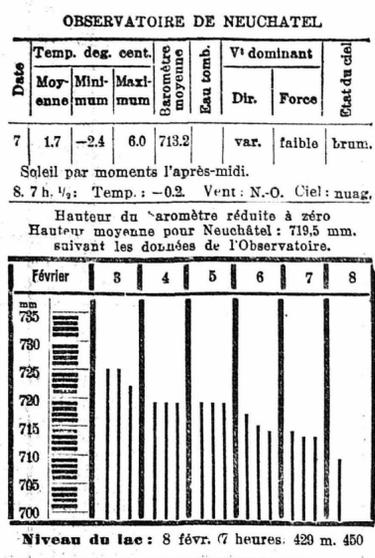
— Bigre! repit le père Louis, je ne saurais pas où trouver pour payer deux pensions!...

Les bureaux du journal et de l'imprimerie sont ouverts de 7 h. à midi et de 2 h. à 6 h. Le samedi, jusqu'à midi seulement.

Cours du 8 février 1923, à 8 h 1/2, du

Table with columns: Cours, Cheque, Demande, Offre, Paris, Londres, Milan, Bruxelles, New-York, Berlin, Vienne nouv., Amsterdam, Madrid, Stockholm, Copenhague, Christiania, Prague, Bucarest, Varsovie.

melleurs conditions



Bulletin météor. des C. F. F. 8 février, 7 h.

Table with columns: Altitude, Observations faites aux gares C.F.F., centigr., TEMPS ET VENT. Lists various locations and their weather conditions.

Pour fr. 2.30

on peut s'abonner dès ce jour au 31 mars 1923 à la

Feuille d'avis de Neuchâtel

Advertisement for E. GILBERT, 8.95 Téléphone 8.95, Rue des Poteaux. Services: INCINERATIONS - Transport par automobile. La plus ancienne maison et la seule fabriquant à Neuchâtel.

Advertisement for Monsieur Alphonse BESSON, que Dieu a repris à Lui, dans sa 82me année, après une courte maladie. Père mon désir est que là où je suis ceux que Tu m'as donnés y soient aussi avec moi. Jean XVII, 24.

Advertisement for Monsieur Jean GRÜTTER, leur cher père, fiancé, que Dieu a repris à lui subitement, dans sa 46me année. Le travail lui sa vie. L'ensevelissement aura lieu jeudi 8 février, à 13 heures, à Cornaux. Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Advertisement for Monsieur Jean GRÜTTER, Monsieur Jean Grütter, Mademoiselle Anna Wyss, ainsi que les familles alliées, ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de Monsieur Jean GRÜTTER. Leur travail lui sa vie. L'ensevelissement aura lieu jeudi 8 février, à 13 heures, à Cornaux. Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Advertisement for Monsieur Paul DUPUIS, ancien professeur à l'Ecole normale de Peseux, professeur à l'Ecole secondaire de la Béroche. que Dieu a rappelé à Lui le 5 février, dans sa 57me année, après une longue maladie. St-Aubin, le 6 février 1923. Père, mon désir est que là où je suis, ceux que Tu m'as donnés soient aussi avec moi. Jean XVII, 24. Heureux ceux qui procurent la paix, car ils seront appelés enfants de Dieu. Matth. 7, 9. L'enterrement aura lieu le jeudi 8 février, à 1 heure.